



---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉSENCES :</b> .....	<b>64</b>
<b>1. Ouverture</b> .....	<b>65</b>
<b>2. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es</b> .....	<b>65</b>
<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> .....	<b>65</b>
<b>4. Lecture et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2018 et suivis</b> .....	<b>65</b>
<b>5. Journée internationale des droits des femmes</b> .....	<b>66</b>
<b>6. Campagne « De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat » du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)</b> .....	<b>66</b>
<b>7. Syndicalisation : campagne du secteur public</b> .....	<b>66</b>
<b>8. Présentation d'un syndicat : Musée des beaux-arts de Sherbrooke</b> .....	<b>67</b>
<b>9. Entraide et JEVI</b> .....	<b>67</b>
<b>10. Tournée régionale</b> .....	<b>67</b>
<b>11. Congrès CCSNE 2019</b> .....	<b>68</b>
<b>12. Formation d'un comité Leucan-CCSNE</b> .....	<b>68</b>
<b>13. Divers</b> .....	<b>68</b>
<b>14. Levée de l'assemblée</b> .....	<b>68</b>
<b>ANNEXE - Code d'éthique des élections au CCSNE</b> .....	<b>69</b>

---

PROCÈS-VERBAL de la huitième réunion du mandat 2016-2019 de l'assemblée générale du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN), tenue le 14 février 2019, au 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

## PRÉSENCES :

### Avant-midi :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Lisa Després (SPSCSHC)                     | 15. Alexandre Moisan (CCSNE)            |
| 2. Johanne Gosselin (SPACEC)                  | 16. Louis Bernard (comité surveillance) |
| 3. Yves Bernier (STT DJL)                     | 17. Josée Plamondon (STTPPB)            |
| 4. Sylvain Gagnon (SPEC)                      | 18. Anne Gilbert (CCSNE)                |
| 5. Bernard Couture (STT St-Denis-de-Brompton) | 19. Karine Normandin (CCSNE)            |
| 6. Daniel Comeau (SPACEC)                     | 20. Claude Bernier (SSAE-garage)        |
| 7. Steve Salois (STPPW)                       | 21. Steve Mckay (SPECS)                 |
| 8. Jennifer Labarre (SPACEC)                  | 22. Sylvain Lambert (SPTASTS)           |
| 9. Sébastien Dubreuil (SPSCSHC)               | 23. Sébastien Côté (STT Estrimont)      |
| 10. Christian Beaudin (SPEC)                  | 24. Marie-Ève Mercure (SEMB-SAQ)        |
| 11. Lise Deschênes (STTCPEE)                  | 25. Catherine Ladouceur (CCSNE)         |
| 12. Sébastien Roy (SPSCSS)                    | 26. Julie Bolduc (CCSNE)                |
| 13. Jeremy Temes-Dubé (STT Gurit)             | 27. Denis Beaudin (CCSNE)               |
| 14. Catherine Charron (STT Quality)           | 28. Mario Maranda (syndicalisation)     |

28 personnes (17 hommes / 11 femmes) / 25 délégué.es et 16 syndicats

### Après-midi :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Lisa Després (SPSCSHC)                     | 15. Alexandre Moisan (CCSNE)            |
| 2. Johanne Gosselin (SPACEC)                  | 16. Louis Bernard (comité surveillance) |
| 3. Yves Bernier (STT DJL)                     | 17. Josée Plamondon (STTPPB)            |
| 4. Sylvain Gagnon (SPE)                       | 18. Anne Gilbert (CCSNE)                |
| 5. Bernard Couture (STT St-Denis-de-Brompton) | 19. Karine Normandin (CCSNE)            |
| 6. Daniel Comeau (SPACEC)                     | 20. Claude Bernier (SSAE-garage)        |
| 7. Steve Salois (STPPW)                       | 21. Steve Mckay (SPECS)                 |
| 8. Jennifer Labarre (SPACEC)                  | 22. Sylvain Lambert (SPTASTS)           |
| 9. Sébastien Dubreuil (SPSCSHC)               | 23. Sébastien Côté (STT Estrimont)      |
| 10. Christian Beaudin (SPE)                   | 24. Marie-Ève Mercure (SEMB-SAQ)        |
| 11. Lise Deschênes (STTCPEE)                  | 25. Catherine Ladouceur (CCSNE)         |
| 12. Sébastien Roy (SPSCSS)                    | 26. Julie Bolduc (CCSNE)                |
| 13. Jeremy Temes-Dubé (STT Gurit)             | 27. Denis Beaudin (CCSNE)               |
| 14. Catherine Charron (STT Quality)           | 28. Mario Maranda (syndicalisation)     |

28 personnes (17 hommes / 11 femmes) / 25 délégué.es et 16 syndicats

## 1. Ouverture

Le président Denis Beaudin ouvre l'assemblée à 9 h 07 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il présente les officiers/ères de l'exécutif du Conseil central.

## 2. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es

- Lisa Després, Syndicat du personnel de soutien de la commission scolaire des Hauts-Cantons
- Sylvain Gagnon, Syndicat des paramédics de l'Estrie
- Steve Salois, Syndicat des travailleuses et des travailleurs des pâtes et du papier de Windsor
- Daniel Comeau, Syndicat du personnel administratif du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- Johanne Gosselin, Syndicat du personnel administratif du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
- Lise Deschênes, Syndicat des travailleuses et des travailleurs des centres de la petite enfance de l'Estrie

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Mercure, **APPUYÉE** par Christian Beaudin, d'accréditer ces nouvelles personnes déléguées.

**ADOPTÉ**

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par Sébastien Côté, **APPUYÉ** par Jennifer Labarre, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2018 et suivis

Denis Beaudin, président, laisse quelques minutes à l'assemblée pour parcourir le procès-verbal.

**IL EST PROPOSÉ** par Catherine Charron, **APPUYÉE** par Sylvain Lambert, que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

Aucun suivi.

## **5. Journée internationale des droits des femmes**

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, présente le thème de la Journée internationale des droits des femmes 2019 : « Le respect, ça se manifeste ! ». Elle invite les délégué.es à se procurer des épinglettes du 8 mars, de même qu'à participer à la soirée de solidarité organisée en collaboration avec le comité femmes du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke. Il s'agit du spectacle de l'artiste française Typhaine D., « Contes à rebours », qui aura lieu à la Salle Le Parvis le mercredi 20 mars prochain, à 19 h.

### **1. PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE FTQ-CSN SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENT**

La campagne est présentée par Julien Laflamme, du SRT-Recherche CSN. On explique les enjeux économiques et sociaux reliés au système d'assurance médicament à deux vitesses : privé et public. La CSN et la FTQ, à qui s'est maintenant jointe la CSQ, lanceront ce printemps une campagne de sensibilisation à cet égard dans les médias.

Le diaporama de la présentation sera déposé sur le site web du CCSNE pour consultation.

## **6. Campagne « De travailleuses à chômeuses, même injustice, même combat » du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)**

La campagne est présentée par Marie-Danielle Larocque, agente à la vie associative chez ConcertAction femmes Estrie. Sur la base de six revendications portées par l'ensemble des organismes partenaires, la campagne souhaite dénoncer les discriminations à l'égard des femmes dans l'actuel régime d'assurance emploi canadien.

Les outils de la campagne seront déposés sur le site web du CCSNE pour consultation.

## **7. Syndicalisation : campagne du secteur public**

Mario Maranda, conseiller à la syndicalisation, présente les dernières nouvelles régionales en matière de syndicalisation. Trois nouveaux syndicats ont joint les rangs du CCSNE, soit le STT du Musée des beaux-arts de Sherbrooke et deux syndicats représentant les mesureurs et les installateurs de l'entreprise Summum Granit de Saint-Sébastien. Aussi, Mario Maranda explique la situation du Burger King de Granby.

Puis, la campagne « Dites merci ! » pour la valorisation des travailleuses et des travailleurs du secteur public est présentée.

## 8. Présentation d'un syndicat : Musée des beaux-arts de Sherbrooke

Sarah Morin, toute nouvelle présidente du syndicat, raconte aux délégué.es la petite histoire de la syndicalisation houleuse des employé.es du Musée. Elle réitère son appréciation du soutien offert par toute l'équipe du CCSNE et son enthousiasme à faire partie de la CSN.

## 9. Entraide et JEVI

Julie Bolduc, vice-présidente, souligne la Journée nationale de l'entraide qui a lieu chaque année le 2 février, de même que la semaine nationale de prévention du suicide (première semaine de février). À cet égard, le lien vers les capsules vidéo produites dans le cadre de la semaine sera déposé sur le site web du CCSNE.

Aussi, elle invite les délégué.es à participer à la campagne de financement de JEVI Estrie en achetant un billet de la loterie JEVI 2019.

## 10. Tournée régionale

Anne Gilbert, conseillère SAMVR, et Pierre-André Champoux, conseiller SAMVR, présentent les dernières nouvelles des mobilisations, signatures d'entente et autres actions à venir dans les syndicats affiliés au CCSNE. Les syndicats à l'honneur sont :

- STT des pâtes et cartons d'East Angus
- STT de l'Hôtel Quality
- Syndicat des employé.es de magasin et de bureaux de la SAQ
- STT au Roi du Coq rôti
- Syndicats du transport scolaire
- STT du Centre de tri de Sherbrooke
- Syndicat des employé.es municipaux de Windsor

**IL EST PROPOSÉ** par Bernard Couture, **APPUYÉ** par Josée Plamondon, que l'assemblée générale du CCSNE reçoive le rapport de la tournée régionale des syndicats du CCSNE.

**ADOPTÉ**

## 11. Congrès CCSNE 2019

Les membres de l'exécutif invitent les délégué.es à préparer leur délégation en vue du prochain congrès du CCSNE, qui se tiendra à L'Estrimont suites et spa d'Orford les 28, 29 et 30 mai prochains. Des détails sur les communications reçues et à venir, sur les soirées de solidarité, sur le parrainage éventuel des syndicats absents sont donnés. Les membres sont invités à consulter la page dédiée au congrès sur le site web du Conseil central.

Ensuite, Denis Beaudin, président, présente le Code d'éthique des élections au CCSNE et les raisons de sa mise en place (voir en annexe).

**IL EST PROPOSÉ** par Steve Mckay, **APPUYÉ** par Jérémy Temes-Dubé, que l'assemblée générale du CCSNE adopte le Code d'éthique des élections au CCSNE.

**ADOPTÉ**

## 12. Formation d'un comité Leucan-CCSNE

Alexandre Moisan, trésorier, expose sa volonté de mettre en place un comité Leucan-CCSNE composé de bénévoles et dont le mandat serait de réfléchir et d'opérationnaliser les stratégies de financement estriennes pour la prochaine campagne de financement du Camp Vol d'été Leucan-CSN. Les volontaires n'ont qu'à se manifester !

## 13. Divers

Aucun point divers.

## 14. Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ** par Bernard Couture de lever l'assemblée à 15 h 15.

---

**Denis Beaudin**  
Président

---

**Catherine Ladouceur**  
Secrétaire générale

## ANNEXE



### Code d'éthique des élections au CCSNE (adopté par l'assemblée générale le 14 février 2019)

La CSN est un mouvement qui s'est toujours davantage inspiré d'une certaine manière d'être et de faire que d'un catalogue où seraient colligées les règles déterminant le fonctionnement de la vie du mouvement dans tous ses détails.

Cela s'applique aussi bien à la qualité des relations qui doivent s'établir entre les personnes, dans l'exercice de leurs occupations militantes, qu'au respect de ces mêmes personnes quand elles deviennent candidates à l'un ou l'autre des postes électifs dans le mouvement.

Ainsi, poser sa candidature doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées, de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes syndicaux qui guident notre action au quotidien. Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérés, à quelque moment que ce soit, et particulièrement à l'occasion des élections au CCSNE.

Le fonctionnement de la démocratie politique de type parlementaire s'appuie sur l'organisation en partis quand ce n'est pas en factions, dont l'objectif ultime demeure l'écrasement de l'adversaire. Rien n'est davantage étranger à la démocratie syndicale, dont l'objectif est de persuader, de convaincre, afin que se dégage, à la suite de débats dont la qualité doit demeurer un souci constant, une orientation appuyée par le plus grand nombre.

Il faut constamment garder à l'esprit que, même si les idées sont portées par des personnes, le débat, y compris dans ses dimensions électorales, en demeure un d'idées, et non de personnes. S'éloigner de ce principe ferait courir à notre mouvement des dangers dont on peut constater ailleurs les effets dévastateurs.

Dans le but d'uniformiser les chances d'accès aux délégué.es, les candidates et les candidats à un poste au comité exécutif ont droit à un discours de trois minutes. Toute forme de publicité payée dans les médias est interdite. De plus, tout tract ou tout objet de propagande électorale doit être approuvé par la présidence d'élections avant d'être distribué à l'instance.

L'application de ce code d'éthique relève de la présidence d'élections.